

Communiqué de presse  
le 22 octobre 2021,

## Du 27 octobre au 9 novembre, les chefs d'entreprise sont appelés à voter pour leur CCI sur [jevote.cci.fr](https://jevote.cci.fr)

Les dirigeant.e.s d'entreprise élisent en 2021 et pour cinq ans, leurs représentants à la tête des Chambres de commerce et d'industrie (CCI). Les 3,8 millions d'entrepreneurs du commerce, de l'industrie et des services choisissent leurs 4 000 futurs élu.e.s de proximité, eux-mêmes entrepreneurs, qui vont œuvrer au développement des entreprises et des territoires.

Les CCI ont pour mission d'accompagner les entrepreneurs, commerçants, indépendants...dans leur développement. Au nombre de 122, elles participent au dynamisme de l'économie locale et sont les partenaires de proximité des chefs d'entreprise mais aussi des collectivités territoriales.

« Voter pour sa CCI, c'est voter pour celles et ceux qui vont représenter les intérêts des entreprises d'un territoire, qui vont mettre en œuvre des solutions pour les rendre plus compétitives et qui seront à leurs côtés dans les mauvais comme dans les bons moments » souligne Pierre Goguet, le président de CCI France.

Fortement impliquées dans l'accompagnement des entreprises tout au long de la crise sanitaire, mobilisées dans le cadre de la relance et la transformation de l'économie française, les CCI démontrent au quotidien toute leur utilité : soutien des entreprises en difficulté, transformation numérique des commerçants, transition écologique des TPE-PME, réindustrialisation de nos industries, stimulateur de la filière hydrogène, accompagnement dans la création et la transmission des entreprises, formation des apprentis aux métiers de demain.

« Les CCI sont engagées pour aider les chefs d'entreprise et les territoires à relever les nombreux défis qui les attendent dans les prochaines années. Ces élections constituent un moment fort de l'économie locale », conclut Pierre Goguet.

### Du 27 octobre au 9 novembre à minuit, les ressortissants des CCI sont appelés à voter exclusivement en ligne sur la plateforme [jevote.cci.fr](https://jevote.cci.fr)

Pour en savoir plus sur les élections de la CCI du Pays d'Arles, rendez-vous sur <https://www.arles.cci.fr/elections-consulaires-2021/>

---

#### Contacts presse

- **CCI Pays d'Arles** : Michaël Videment, T. 06 61 43 28 12 – [mvidement@arles.cci.fr](mailto:mvidement@arles.cci.fr)
- **CCI France** : Françoise Fraysse, T. 01 44 45 37 16 – 06 79 94 59 90 - [f.fraysse@ccifrance.fr](mailto:f.fraysse@ccifrance.fr)

#### En savoir plus sur CCI France

CCI France est l'établissement national fédérateur et animateur des Chambres de Commerce et d'Industrie françaises. Porte-parole des 125 chambres locales, régionales, et des DOM-COM. CCI France représente et défend les intérêts des 2 900 000 entreprises ressortissantes auprès des pouvoirs publics français et européens. Elle joue son rôle de corps intermédiaire à vocation économique pour promouvoir le développement des entreprises et des territoires.